

Lu pour vous – N° 4

Notes de lecture proposées par le secrétariat général du COR, dans un format synthétique et selon une approche pédagogique, pour mettre en avant différents travaux d'analyse, en France et à l'étranger, sur la question des retraites et du vieillissement.

Ces notes de lecture mensuelles ([disponibles sur le site du COR](#)) n'engagent pas le Conseil.

► Pension funds in figures

Romain Despalins, Pablo Antolín et alii

Edition 2017

L'édition de [2015](#) du *Pension Markets in Focus* de l'OCDE mettait en avant que les pertes d'investissement subies en 2008 par les régimes privés de retraite – professionnels et individuels – étaient récupérées dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE en 2013, grâce principalement à une augmentation de la prise de risque des acteurs *via* des investissements sur des marchés étrangers et dans des produits non-traditionnels comme le foncier ou les produits dérivés.

Dans l'édition de [2016](#), l'OCDE estimait que, tant en 2014 qu'en 2015, les rendements des investissements de l'ensemble des régimes de retraite privés ont continué d'être dynamiques pour atteindre une valeur de 38 000 milliards de dollars dans le monde au 31/12/2015, dont 36 000 milliards de dollars au sein de l'OCDE (35 pays).

Les premiers résultats pour les fonds de pension uniquement sur l'année 2016, en prélude à l'édition 2017 du *Pension Markets in Focus*, confirment cette tendance à la hausse des rendements dans les pays de l'OCDE mais également dans les pays hors OCDE. Malgré les perspectives de rendements élevés sur le marché des actions et un environnement de taux d'intérêt bas, les fonds de pension continuent d'investir majoritairement en

obligations (d'entreprise et d'État), excepté les fonds de pension Polonais et Canadiens dans les pays de l'OCDE, et ceux de Hong-Kong et de Namibie pour les pays hors OCDE.

► Les retraités et les retraites

Gwennaél Solard et alii

Edition 2017

Les retraités et les retraites édition 2017 rassemblent les résultats pour 2015, et les années précédentes, des enquêtes statistiques annuelles de la DREES auprès des organismes qui gèrent des régimes de retraite obligatoire ou facultative : l'enquête annuelle auprès des caisses de retraite, l'enquête sur les allocations du minimum vieillesse et l'enquête sur la retraite supplémentaire facultative. Cette édition présente également les résultats obtenus à partir d'autres sources, telles que les échantillons interrégimes de retraités (EIR) de 2012 et de cotisants (EIC) de 2013, le Baromètre de la DREES, [l'enquête sur les motivations de départ à la retraite](#) (fruit d'une collaboration CNAV-CNRA-CL-COR-DREES-DSS-SRE), l'enquête ACEMO-PIPA de la DARES, les comptes de la protection sociale, l'enquête Emploi de l'INSEE et l'annuaire du GIP Union retraite.

Parmi les principaux résultats, on note que la réforme des retraites de 2010 et l'assouplissement des départs anticipés pour

carrière longue de la réforme de 2014 continuent d'avoir une influence sur le nombre des départs à la retraite.

► How to measure and compare pension expenditures in cross-country analyses ? Some methodological remarks

Edyta Marcinkiewicz, Filip Chybalski

[Pension Institute Discussion paper PI-1701](#)

L'indicateur le plus utilisé concernant les questions de viabilité des systèmes de retraite en comparaison internationale est celui des dépenses de retraite en pourcentage du PIB.

Cependant, cet indicateur présente des limites qui rendent difficiles la comparaison et l'analyse des différences entre les pays, sans indication sur la situation démographique des pays qui est l'un des déterminants essentiels, sinon le plus important, du niveau de cet indicateur.

Pour ces raisons, les auteurs proposent deux indicateurs alternatifs.

Le premier correspond au produit de deux ratios :

$$\frac{\text{Pension moyenne}}{\text{Productivité moyenne}} \times \frac{\text{Ratio de couverture des 65 ans et +}}{\text{Taux d'emploi des 15 - 64 ans}}$$

Le second corrige le ratio entre la pension moyenne et le PIB par tête par le ratio de couverture du système de retraite :

$$\frac{\text{Pension moyenne}}{\text{PIB par habitant}} \times \text{Ratio de couverture des 65 ans et +}$$

Ces indicateurs intègrent les effets de la démographie et, de cette façon, permettent de faciliter la comparaison des dépenses de retraite entre les pays ayant des structures de population très différentes.

Selon l'indicateur usuel de dépenses de retraite en pourcentage du PIB, on constate entre 2002

et 2011 une hausse pour la France et l'Italie de respectivement 1,5 point et 1,6 point, et une baisse de 1 point en Allemagne. Les deux indicateurs alternatifs indiquent qu'à démographie équivalente, les dépenses de retraite auraient bien baissé en Allemagne et aurait augmenté davantage en Italie. En France, la hausse des dépenses de retraite sur la période relèvent quasi exclusivement de la dégradation du ratio démographique.

Les auteurs notent toutefois que ce type d'indicateurs, s'il permet de mieux prendre en compte la démographie dans l'évolution des dépenses de retraite, n'intègre pas les effets des évolutions macroéconomiques ou ne témoignent pas des différences de choix en termes de socialisation des dépenses de retraite.

► The Impact of Social Pensions on Intergenerational Relationships : Comparative Evidence from China

Xi Chen, Karen Eggleston, Ang Sun

[IZA Discussion Paper No. 10731](#)

La Chine a développé depuis 2009 un nouveau régime de retraite « minimal » en direction des populations rurales principalement, couvrant plus de 400 millions de personnes aujourd'hui (pour en savoir plus : [le système de retraite chinois](#)). Cette mise en œuvre du plus grand programme d'extension de la couverture sociale dans le monde offre un cadre unique pour l'étude des évolutions des relations entre les générations induites par le développement d'une couverture retraite collective. Les auteurs fondent leurs analyses sur des enquêtes auprès de ménages de deux provinces chinoises à des étapes de développement distinctes pour appréhender pleinement l'impact du développement de cette prestation minimale de retraite : la



province de Guizhou – pauvre – et celle de Shandong – moins pauvre.

Au final, cette nouvelle prestation réduirait considérablement le phénomène de la co-résidence intergénérationnelle, en particulier entre les parents âgés et leurs fils adultes, qui semblaient non dictés par des considérations financières, et entraînerait une hausse de la consommation des services de santé par les retraités au détriment des soins traditionnels. Ces résultats sont d'autant plus forts que les populations considérées sont pauvres, ce qui renforce le constat que le développement de cette prestation permet aux différentes générations d'accéder à un mode de vie plus indépendant.

► Individual heterogeneity and pension choices : how to communicate an effective message ?

Giovanni Gallo, Costanza Torricelli, Arthur van Soest

[CERP Working Paper 172/17](#)

En Italie, une réforme en 2007 a donné la possibilité aux assurés de transférer le dispositif des indemnités de fin de contrat – *Trattamento di fine rapporto* ou TFR – dans un fonds de pension capitalisé (pour en savoir plus sur les réformes en Italie, voir [l'étude du COR](#)

[sur le système de retraite italien](#)). Cette mesure a été accompagnée d'une importante campagne d'information – présentée comme une « *publicité en faveur du transfert* » – dont les auteurs tentent d'expliquer comment elle a pu influencer les choix de transférer ou non le TFR. L'objectif des auteurs n'est donc pas d'évaluer l'optimalité de ces choix mais plutôt la manière dont les individus ont traité le message qu'ils ont reçu et *in fine* l'efficacité de la communication autour de cette mesure.

En se basant sur les données de l'enquête sur les revenus et la richesse des ménages de la Banque d'Italie, les auteurs constatent que la décision de transférer le TFR dans un fonds de pension a été prise par les personnes les plus riches, instruites et âgées, alors que la campagne d'information insistait sur l'intérêt du transfert pour les personnes à faible revenu et les jeunes, lesquelles ont le moins souvent changé leur comportement.

Pour les auteurs, malgré la clarté du message, la communication ne peut à elle seule conduire à changer les comportements et ne saurait se substituer à des vecteurs de proximité pour certains assurés : besoin de développer des outils pratiques d'aide à la compréhension des enjeux individuels pour les personnes les moins éduquées, disposer de relais *via* les syndicats notamment dans les PME/PMI, avoir le soutien des employeurs pour les changements, etc.

À propos du Conseil d'orientation des retraites

Créé en mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, associant notamment les partenaires sociaux, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

Sur l'ensemble des questions de retraite (équilibre financier, montant des pensions, redistribution, etc.), le COR élabore les éléments d'un diagnostic partagé.

Ces notes de lecture ont été préparées par le secrétariat général du COR, sous la direction de M. Pierre-Louis Bras, président du COR.